

# COMITE DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL



10 rue des Écoles – Pouilly-le-Fort – 77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 01.60.63.03.11 – Fax : 01.60.63.57.39

<http://www.basket77.fr>

Code APE : 9312 Z – SIRET : 784 930 612 000 71



[COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77](#)



[@CD77Basket](#)

## RAPPORT Financier

**Exercice comptable 2023 (01/01/2023 au 31/12/2023)**

### PREAMBULE

L'exercice comptable correspond à une année civile, soit du 01/01/2023 au 31/12/2023. Il comprend donc la fin de la saison sportive 2022/2023 et le début de la saison sportive 2023/2024 qui s'achèvera par les finales de coupe le 15-16 Juin prochain ainsi que les autres tournois 3x3 de fin de saison.

La maîtrise l'outil de stockage des documents ZEENDOC nous offre de multiples possibilités et nous avons créé des accès à notre système de stockage pour le Cabinet Comptable ainsi que pour le Commissaire aux Comptes.

Nous avons de la continuité avec la même interlocutrice pour le Cabinet Comptable, Julie Grogard.

Pour le Commissaire aux comptes, notre interlocuteur direct a changé, Mme BULSA remplaçant M. Irié sous la responsabilité de Mme Brisset.

L'exercice 2023 a vu le départ de Myriam, notre apprentie administrative, ce qui a entraîné une nouvelle répartition des tâches. Une personne bénévole, Marjorie PLAQUET, licencié à Gretz réalisant l'ensemble des factures clubs du comité.

Nous avons à l'occasion de l'exercice 2023 réalisé des enregistrements de charges et de produits dans le respect de la réglementation comptable, mais également des imputations analytiques dans le but d'analyser les différentes actions du comité. Ces imputations analytiques sont assez peu suivies mais nous continuons de les suivre, notamment pour certaines actions.

Le maniement des espèces sur l'exercice est toujours nul. Nous continuons de privilégier les virements pour nos règlements.

Une fois de plus, nous avons pu procurer au cabinet comptable 99% des justificatifs de nos dépenses.

Aucune anomalie n'est à relever. L'ensemble des recettes à percevoir est bien éditée. L'ensemble des charges à payer par le comité est correctement exécuté, dans les temps que ce soit pour les salariés, ou les fournisseurs.

Ce rapport est l'occasion pour moi de remercier les clubs, les présidents et les trésoriers, comme moi des bénévoles impliqués pour leur bonne collaboration qui permet aujourd'hui comme chaque année au comité d'avoir un niveau de trésorerie sain.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cet exercice 2023 est dans la continuité du précédent, qui avait été le premier complet, après 2 exercices tronqués.

Pour la 3<sup>ème</sup> saison consécutive, nous enregistrons un nouveau record en terme de licenciés. Cela facilite grandement les excellents résultats que nous enregistrons.

- L'exercice 2023 est à nouveau en excédent.
  - o Le montant n'est pas aussi important qu'en 2022 (75 k€) mais il atteint malgré tout 38 275 €.
  
- Les recettes ont augmenté de 15%, principalement sur le poste licences. Le nombre plus important de licences mais également le coût important des licences (augmentation des tarifs ligues et fédés).
  - o Le bénéfice sur les licences est désormais de 265 k€ contre 251 k€ en 2022 (contre 187 k€ en 2021).
  - o Les engagements championnats ont augmenté de façon très importante, pour 2 raisons :
    - 1 plus grand nombre d'équipes inscrites
    - Une hausse des tarifs pour couvrir le pacte des officiels et la gratuité des formations arbitres et OTM.
  - o Les autres produits sont dans la continuité de l'exercice précédent
  - o Seuls les manquements, c'est le signe d'un bon suivi des clubs sont à la baisse.
    - 50% de baisse, un passage de 10 990 € à 5 370 €.
  
- Un fait important à signaler sur l'exercice qui « gonfle » artificiellement le Chiffre d'affaires et les charges est la première acquisition du véhicule.
  - o Ce véhicule acheté pour environ 50 k€ devait être amorti dans les comptes pour une durée de 6 ans mais en raison de son vol, celui-ci a été totalement déprécié (compte 68118). La contrepartie comptable est le remboursement de l'assurance (compte 791).
  
- Les achats sont eux en hausse de 165 k€ soit une augmentation de 21%. L'ensemble des postes de charge est en augmentation.
- La répartition et l'imputation des charges reste compliquée et mériterait une meilleure attention.
  - o Les achats de licences, via principalement un effet prix sont en augmentation très significative.
  - o Le poste des salaires et charges assimilés est en hausse de 17 k€ en lien avec une variation négative de la provision CP de 5 k€.
    - Le recrutement d'un coordinateur CDO dans le cadre d'un CDD et de nombreux GB Camp sont les raisons de cette hausse.
  - o Le décalage des cotisations employeurs et la régularisation est en cours.
  - o Plusieurs mauvaises imputations de charges sont relevées.
  - o Le poste de déplacement et frais de réception augmente à nouveau (en lien avec l'augmentation des formations et la reprise totale des événements tels que le 1<sup>er</sup> et le 8 Mai).
  - o L'ensemble des autres postes de dépenses n'a pas de variation significative, les dépenses suivants les variations de l'activité.

- La saison 2021/2022 était un retour à la normale après le COVID. La saison dernière avait vu une hausse historique. Après cette énorme hausse, nous ne pensions pas enregistrer une nouvelle hausse mais force est de constater, qu'une fois de plus, nous allons battre un record de licenciés.
  
- - Nombre de licences saison 2023/2024 :
  - Nombre de licences saison 2022/2023 : 11307 (en cours) +1435 et 14,5%
  - Nombre de licences saison 2021/2022 : 9872
  - Nombre de licences saison 2020/2021 : 7196
  - Nombre de licences saison 2019/2020 : 9367
  - Nombre de licences saison 2018/2019 : 9126
  - Nombre de licences saison 2017/2018 : 9464
  - Nombre de licences saison 2016/2017 : 9786
  - Nombre de licences saison 2015/2016 : 9467
  - Nombre de licences saison 2014/2015 : 8421

## BILAN COMPTABLE

Il est important que le bilan n'est qu'une photographie à un instant précis de la situation financière de l'association et dépend de plusieurs éléments (factures des acomptes de licences émises ou non, etc)

- Concernant les actifs du bilan,
  - o le niveau des créances est au 31/12/2023 de 324 k€ (il était de 253 k€ en 2022)
    - En 2023, nous avons émis une facture de 2<sup>ème</sup> acompte de licences en Décembre et peu de clubs avaient payés cette facture en date du 31/12/2023.
  - o Pour autant, les clubs, sont plutôt réactifs et paient dans la mesure du possible à réception de factures.
  - o La Hausse du nombre de licenciés pour les clubs et les difficultés à recevoir les subventions municipales ou autres ont conduits à augmenter le niveau de la créance du comité. L'année prochaine, les acomptes réclamés le seront plus tôt dans la saison.
  - o Les disponibilités sont à date de 48 k€ contre 65 k€ au 31/12/22.
  
- Concernant le passif de notre bilan,
  - o Le montant de l'emprunt n'est plus que de 6 k€ au 31/12/2023. *Notre emprunt s'est éteint en Avril 2024.*
  - o Le montant des dettes du comité est au 31/12/2023 de 216 k€ vs 166 k€ au 31/12/2022 (le montant 2019 était de 117 k€)
  - o Le montant des dettes fiscales a reste le même. Cela est dû au décalage de paiement accordé en raison de la crise sanitaire. Un échéancier prévoit un remboursement de cette dette jusqu'en 2025
  
- Au final, le résultat comptable de l'exercice 2023 est en excédent de 38 275 €.
  
- Nous vous proposons que cet excédent vienne augmenter le report à nouveau.

Le Trésorier  
Vincent LEVRIER